

MAIRIE de MONT SUR MONNET
19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2025

Par suite d'une convocation en date du 21 mars 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 28 mars 2025, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 21 mars 2025

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Vote des taxes locales
- Vote du compte administratif & du compte de gestion 2024
- Vote du budget 2025
- Demande d'achat de terrain
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absents : Karine CORNIER

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Fabienne PERNOT, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAXES LOCALES

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité des membres présents de ne pas changer le taux des taxes locales :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 36.06%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 28.78%
- Taxe d'habitation (TH) : 5.39%

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF & DU COMPTE DE GESTION 2023 :

Compte administratif :

Madame le Maire sort de la pièce. Madame Nelly GAVAND reprend la présidence de la séance.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés comme suit :

Fonctionnement dépenses : 194 332.90 €

Fonctionnement recettes : 236 469.41 €

Investissements dépenses : 215 103.93 €

Investissements recettes : 139 762.71 €

Compte de gestion :

Le compte de gestion est le reflet du compte administratif. Celui est accepté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET 2024

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité des membres présents; équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement : 408 7332.51€

Investissement : 209 335.69€

DEMANDE ACHAT DE TERRAIN

M Douillet Pierre Yves demande à acheter la bande de terrain vers sa maison le long de la route.

M Douillet sort de la salle. Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil accepte de lui vendre la bande de terrain à 25€/m². Les frais de géomètre et de notaires seront à la charge de l'acheteur. L'offre est valable 1 an.

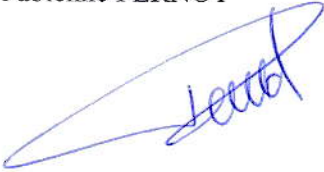
RAPPORT DES COMMISSIONS

❖ ;

QUESTIONS DIVERSES

- Une restauration du château d'eau sera faite car il y a des infiltrations.
- Le repas des anciens aura lieu le 17 ou 18 mai.

Séance levée à 22H00
La secrétaire de séance,
Fabienne PERNOT



Le Maire,
Sandrine BONIN

